



Publicité des Honoraires des Commissaires aux Comptes
Communiqué établi en application de l'article 222-1-2 du Règlement Général de l'AMF

Exercice clos le 31 mars 2011

<i>En milliers d'euros</i>	Astrée	Philippe MOUMAS
<p>Audit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commissariat aux Comptes, certification des comptes individuels et consolidés <ul style="list-style-type: none"> - Emetteur 27 - Filiales intégrées globalement 20 - Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du Commissaire aux Comptes <p>Autres prestations rendues par les Commissaires aux Comptes aux filiales intégrées globalement</p>		13